

Délibération  
**Tarifs pratiqués par la CCI Rochefort et Saintonge  
à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017**

L'Assemblée Générale de la CCI Rochefort et Saintonge régulièrement réunie au siège de l'établissement public, le 29 juin 2017, sous la Présidence de Hervé Fauchet, Président en exercice, le quorum étant atteint,

Vu l'article L710-1 du Code de commerce qui stipule notamment que « les chambres de commerce et d'industrie territoriales sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat et administrés par des dirigeants d'entreprise élus » et qui définit les missions des établissements du réseau

Considérant que les tarifs des prestations pratiqués par la CCI Rochefort et Saintonge sont fixés soit par la CCI Rochefort et Saintonge, soit par la CCI Nouvelle Aquitaine, soit par CCI France, les tarifs peuvent faire l'objet de révision en cours d'année

Considérant que la CCI Rochefort et Saintonge édite et publie sur son site internet un document intitulé « Grille Tarifaire » qui reprend l'ensemble des prestations et les tarifs pratiqués pour :

- Les prestations délivrées par le Département Services aux entreprises, à l'exception des prestations et les tarifs relatifs aux formations continues de la CCIRS qui figurent dans le triptyque 2017 « Compétences et Formation », publié sur [www.formationcontinue-saintonge.fr](http://www.formationcontinue-saintonge.fr)
- Les prestations délivrées par l'IEQT et l'ISAAP et, en matière de formation continue, par le CFA Commerce de Saintes
- Les locations de salles
- L'ensemble des prestations et les tarifs relatifs aux espaces publicitaires de la Saintonge Eco, le magazine de la CCIRS.

Considérant que les documents recensant les tarifs modifiés ont été adressés aux membres de l'Assemblée générale par voie dématérialisée le 26 juin 2017


**Décide :**

**D'adopter les tarifs pratiqués par la CCI Rochefort et Saintonge à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.**

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 29 juin 2017, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	32
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	17
Nombre de membres élus présents	20
Nombre de votants	20
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

  
Pascale Stransky  
Secrétaire de séance

Hervé Fauchet

  
Président